DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE

DE

VILLENEUVE DE RIVIERE

31800

B.P. n°1 - 31800 Villeneuve-de-Rivière
Tél. 05.61.94.55.75
Fax 05.61.95.24.07
mairie.villeneuve4@wanadoo.fr

Villeneuve-de-Rivière, le 7 juillet 2016

courrier arrivé
1567
le 11 JUIL. 2016
VILLE de
SAINT GAUDENS

Mairie de Saint-Gaudens
Rue de Goumetx
31800 Saint-Gaudens

N/Réf. : ES/hc
Affaire suivie par : Hélène Cassagne

Objet : AVIS SUR PLU ARRÊTÉ

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 5 juillet 2016, le Conseil Municipal de Villeneuve-de-Rivière a émis un avis favorable à votre projet de PLU arrêté.

Vous trouverez ci-joint la délibération afférente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

MAIRIE de VILLENEUVE-de-RIVIERE (Hte-Garonne)

Emilie SUBRA.

~~Pièce jointe~~ :

Envoyé en préfecture le 07/07/2016
Reçu en préfecture le 07/07/2016
Affiché le
ID : 031-213105851-20160705-35_CM_2016-DE

Département de la Haute-Garonne

Commune de VILLENEUVE DE RIVIERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°35 - 2016
05.07.2016

L'an deux mille seize et le cinq juillet à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE-DE-RIVIERE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Emilie SUBRA, **Maire.**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 28/06/2016
Affiché le : 28/06/2016

Présents : ALDAY Gérard, ARRIBAS Nathalie, BAGNERIS Christel, CASTERAN Laurent, COURTIADE Pia, GRAU Sylviane, HERIVEAU Marie-Thérèse, HERY Patrick, SAFORCADA Pierre, SENSAT Serge, SUBRA Emilie, THEBE Xavier.

Absents : CHAUVET Eliane ; DELAI Michel, procuration à SENSAT Serge; LALLOZ Nadine, procuration à SAFORCADA Pierre ; PINTON Claudine ; PLUMET Claude ; SOUEIX Louis-Jean, procuration à SUBRA Emilie; VERDIER Nadine, procuration à CASTERAN Laurent.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Laurent CASTERAN est nommé secrétaire de séance, à l'unanimité des membres présents.

OBJET : AVIS SUR LE PROJET DE REVISION DU POS ET L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-GAUDENS

Par délibération en date du 9 mai 2016, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Gaudens a arrêté le projet de révision du POS et l'élaboration du PLU.

Conformément à l'article L 153-16 du Code de l'Urbanisme, Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce projet. A cette fin, la Commune de Saint-Gaudens lui a adressé un dossier de PLU arrêté.

Ouï l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité émet un avis favorable au projet de PLU arrêté de la ville de Saint-Gaudens.

Pour :	14	
Contre :	0	
Abstention :	2	Gérard ALDAY, Christel BAGNERIS

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme le 5 juillet 2016

Villeneuve-de-Rivière, le 5 juillet 2016
Le Maire,

Emilie SUBRA

MAIRIE de VILLENEUVE-de-RIVIERE (Hte-Garonne)